CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

GREFFE DE LA PAIX ET DE LA COURONNE PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

Cause: 200-36-001912-120

ENREGISTREMENT X

9 h 34

9 h 57

9 h 38

9 h 43

DÉBUT

FIN

(200-01-159202-112)

Juridiction	Cour supérieure (chambre criminelle)
Session	Pratique
Division de	salle 4.21
Séance de	le 12 septembre 2012

COUR SUPÉRIEURE

EN PRÉSENCE DE L'HONORABLE LOUISE MOREAU, J.C.S. (JM1721)

REQUÉRANT	M.	Robert Mitchell	
INTIMÉE	M ^e	Jean-Rock Parent	113

POURSUITE	SA MAJESTÉ LA REINE
PRÉVENU	ROBERT MITCHEL
ACCUSATION	
GREFFIÈRE	Johanne Beaumont (TB 3634)
INTERPRÈTE	Requis à nouveau : Oui non
STÉNOGRAPHE Enregistrement numérique	

REQUÊTE POUR EXCÈS DE COMPÉTENCE

9 h 35 Appel de la cause et identification des procureurs.

Représentations de M. Mitchell.

Interventions du Tribunal.

À la suggestion du Tribunal, Me Parent interviendra en premier.

9 h 38 Représentations de Me Parent.

Me Parent dépose un arrêt de la Cour d'appel du 27 juillet 2012 au présent dossier.

Interventions du Tribunal.

M. Mitchell intervient.

Page 1 de 2

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

N°: 200-36-001912-120

9 h 46

PROCÈS-VERBAL D'AU INCE (suite)
GREFFE DE LA PAIX ET DE LA COURONNE

ROBERT MITCHEL, requérant

C.

SA MAJESTÉ LA REINE

Le 12 septembre 2011

Le Tribunal s'adresse à M. Mitchell.

M. Mitchell poursuit ses représentations.

Interventions du Tribunal.

Sohanne Beaumont, g.a.

9 h 57 DÉLIBÉRÉ.

Page 2 de 2